



# Conservation volontaire des milieux naturels de Nicolet

Programme d'accompagnement  
pour les propriétaires

*Les milieux naturels  
de votre propriété sont  
indispensables pour la  
biodiversité à Nicolet*

*nicolet*



## Équipe

### Rédaction

#### **Stéphanie Dufresne**

Coordonnatrice du Bureau de la transition écologique et de l'innovation sociale  
Ville de Nicolet

### Révision

#### **Karine Labelle**

Coordonnatrice à la conservation  
Nature-Avenir

#### **Sébastien Turgeon**

Directeur des communications et de la participation citoyenne  
Ville de Nicolet

### Cartographie

#### **Emmanuelle Beaumier**

Agente au verdissement et à la biodiversité  
Ville de Nicolet

#### **Philippe Charrette**

Géomaticien  
Ville de Nicolet

### Conception

#### **Bleu forêt**, coop

de communication responsable

### Crédit photo couverture

#### **André Falardeau**

et **Charley Camirand**

### Sources

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (2022). Approche volontaire de conservation des milieux naturels au sein des noyaux d'intérêt.

Habitat (2022). Évaluation de la connectivité écologique et de la résilience des milieux boisés du territoire de la Ville de Nicolet.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2018). La conservation volontaire : vous pouvez faire la différence.

# Bonne nouvelle!

Votre propriété recèle des habitats d'une grande valeur pour la faune et la flore. Elle est située dans un corridor naturel à haute valeur écologique.

Nous avons besoin de vous : participez à sa conservation!

## Nicolet, un carrefour pour la biodiversité

La ville de Nicolet occupe une place très importante dans le réseau des corridors écologiques, car elle permet de relier les grands milieux naturels du sud du Québec.



**valoriser  
le vivant**



# Des milieux naturels à protéger

Les milieux naturels le long du chemin Saint-Michel ont un intérêt écologique par la grande surface linéaire qu'ils représentent et par le fait qu'ils soient connectés avec d'autres milieux naturels d'intérêt. Cela en fait un corridor de déplacement prioritaire pour la faune.

Longeant le boulevard Louis-Fréchette à l'est et le chemin Saint-Michel à l'ouest, ce corridor écologique a une forme de fer à cheval dont les extrémités rejoignent la rivière Nicolet. D'une superficie de 1 500 000 m<sup>2</sup> (150 hectares), il relie les grandes parcelles de forêt de la municipalité aux habitats riverains le long du lac Saint-Pierre.

Ces habitats, limitrophes à Nicolet, font d'ailleurs partie de la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre, un statut octroyé par l'UNESCO.

Ce secteur accueille aussi une aire protégée de proximité en milieu urbain au cœur de la municipalité : les réserves naturelles du Boisé-du-Séminaire et du Boisé-des-Soeurs-de-l'Assomption.

La conservation volontaire permettrait de protéger **à perpétuité** une des dernières forêts de Nicolet. **Ce grand projet est d'ailleurs déjà commencé** : d'autres propriétaires ont entrepris des démarches avec la Ville afin d'évaluer leurs options pour la conservation légale de leur propriété. Une belle façon de permettre aux prochaines générations de Nicolétains et Nicolétaines de bénéficier de ce joyau !

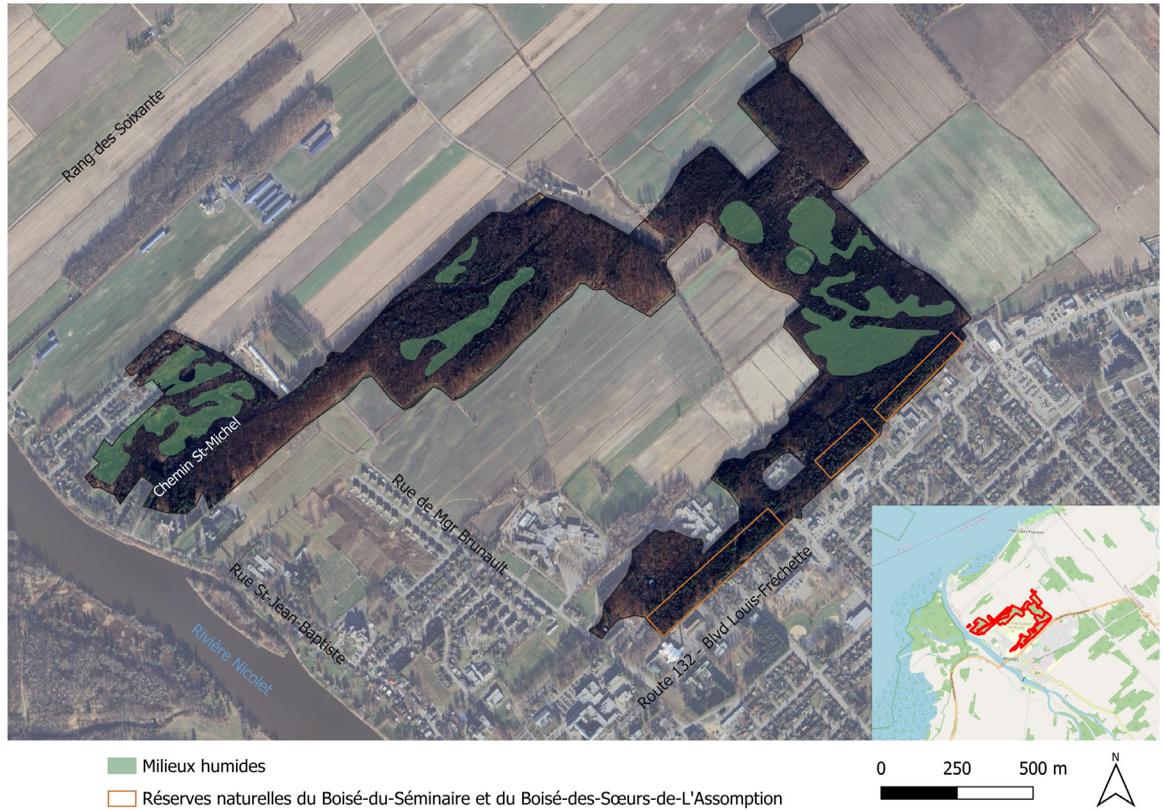
**Participerez-vous au mouvement ?**



Photo : André Falardeau

# Tracé du corridor de connectivité écologique des milieux naturels

Source : Ville de Nicolet



## Un grand corridor de biodiversité à Nicolet

En 2022, la Ville de Nicolet a fait évaluer la valeur écologique des milieux boisés de son territoire par une firme spécialisée. L'objectif était d'identifier comment contribuer au maintien de la biodiversité dans les milieux boisés à Nicolet.

L'étude recommande en priorité de conserver les boisés qui constituent le corridor de connectivité écologique et de reboiser certains endroits.

Le corridor identifié comprend 60 lots, dont 39 qui abritent des milieux humides fragiles.

**Si vous avez reçu ce guide, c'est que vous êtes propriétaire de l'un ou plusieurs de ces lots.**

# Des avantages pour tout le vivant

Les corridors de connectivité écologiques sont des zones de connexion entre des habitats naturels fragmentés.

Un corridor tel que celui que la Ville de Nicolet souhaite créer sur son territoire offre des services écologiques, il :

- Facilite le déplacement des espèces animales et végétales ;
- Favorise la diversité génétique ;
- Permet aux populations animales de mieux survivre ;
- Est une façon de s'adapter aux changements environnementaux ;
- Permet aux écosystèmes de mieux fonctionner en permettant la pollinisation, la dispersion des graines, et d'autres processus écologiques essentiels ;
- Permet de réduire les îlots de chaleur, lorsqu'accolé sur un périmètre urbain, comme c'est le cas à Nicolet ;
- Améliore la qualité de l'eau et de l'air et donc la santé de la population par le fait même ;
- Peut avoir des retombées positives pour l'agriculture locale en soutenant la pollinisation des cultures et la régulation des ravageurs.



Photo : Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)



Photo : CRECQ

## Conserver ce territoire permettra de :

- 1** Pérenniser un corridor de déplacement des espèces fauniques et floristiques d'importance pour la municipalité et la région ;
- 2** Augmenter la diversité et la résilience des peuplements forestiers du secteur ;
- 3** Préserver les peuplements forestiers les plus âgés du territoire et les services écologiques des milieux naturels ;
- 4** Améliorer la résilience des peuplements forestiers face aux changements climatiques ;
- 5** Réduire la vulnérabilité aux menaces comme les insectes ravageurs et les pathogènes ;
- 6** Protéger les milieux humides et les nombreuses espèces sensibles qui s'y trouvent.

Un tel projet constitue également une solution nature pour le climat.

### Les solutions nature pour le climat

Les solutions nature pour le climat (SNC) (*nature-based climate solutions* en anglais) sont un ensemble d'actions mettant de l'avant les écosystèmes dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques. Ces solutions s'appliquent tant aux secteurs de l'agriculture, de la gestion des eaux, de la foresterie que de l'aménagement urbain. Contrairement aux technologies et aux infrastructures «grises», elles génèrent plusieurs co-bénéfices pour la biodiversité et les populations humaines.

Source : Nature Québec <https://naturequebec.org/projets/mode-solutions-nature/>



# La protection des milieux naturels : un enjeu prioritaire pour la Ville de Nicolet

Photo : André Falardeau

La conservation volontaire à Nicolet s'inscrit dans les orientations et les actions de la Ville de Nicolet et de la MRC de Nicolet-Yamaska notamment :

- Le plan d'action en environnement de la Ville de Nicolet qui vise la conservation du patrimoine naturel ;
- Le plan d'urbanisme de la Ville de Nicolet dont les orientations visent à reconnecter la ville avec les espaces verts et bleus et reconnaître le boisé Saint-Michel comme boisé urbain et périurbain à protéger ;
- L'adhésion de la Ville de Nicolet à l'engagement de Montréal en faveur de la protection de la biodiversité ;
- Le plan de transition écologique de la MRC de Nicolet-Yamaska qui vise à améliorer l'intégrité et la connectivité des milieux naturels du territoire.



Photo : André Falardeau

# La conservation volontaire : quelles sont les options ?

La conservation volontaire est un engagement qui consiste à gérer un lot ou une partie de celui-ci de manière à en préserver la nature et les caractéristiques reconnues d'intérêt pour la collectivité.

Les principales options légales de conservation volontaire pour les propriétaires de terrains privés sont :

- La donation à des fins écologiques ;
- La servitude de conservation ;
- La vente de propriété ;
- La réserve naturelle.

Certaines options vous donnent droit à des réductions d'impôts ou des exemptions de taxes municipales ou scolaires.

Dans certains cas, vous pourrez accéder à une aide financière pour couvrir une partie des dépenses associées à la protection de votre propriété.

Préservez les attraits naturels de votre propriété que vous demeuriez propriétaires ou non.



Photo : André Falardeau

## Des options s'offrent à vous

Option de conservation	Vous demeurez propriétaire?	Réduction de taxes foncières	Réduction d'impôt
Donation à des fins écologiques	Non		x
Servitude de conservation	Oui, mais limites dans les usages		x (si don)
Vente	Non		
Réserve naturelle	Oui, mais limites dans les usages	x	

# La Ville de Nicolet vous appuie !

La Ville soutient les propriétaires qui désirent agir pour protéger légalement les milieux naturels de leur propriété par la conservation volontaire.

Par le biais de son partenariat avec l'organisme de conservation Nature-Avenir, la Ville souhaite vous offrir les ressources pour vous soutenir dans vos réflexions et... dans le passage à l'action !

*nicolet*



Ce projet est soutenu par une contribution financière de la MRC de Nicolet-Yamaska, dans le cadre du projet *Un territoire en transition*, financé par le volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR).



Photo : CRECQ

# Carte de votre propriété

Partenaire  
de conservation



# Organisme mandaté par la Ville

## Organisme de conservation des milieux naturels

Issu d'une concertation régionale en 2012, Nature-Avenir est un organisme de bienfaisance ayant pour mission la conservation des milieux naturels du Centre-du-Québec. Son équipe dynamique et multidisciplinaire accompagne les propriétaires à identifier les meilleures options de conservation.

### Depuis 2015

Près de **430 hectares (ha)**  
conservés légalement dont :

**228 ha**  
de propriétés  
acquises ;

**196 ha**  
d'ententes légales conclues  
avec des propriétaires fonciers.

Votre personne contact :

### **Karine Labelle**

Biologiste, M. Env.  
Coordonnatrice à la conservation

**Nature-Avenir**

info@natureavenir.org

**natureavenir.org**



Photo : CRECQ



Votre personne contact à la Ville de Nicolet :

### **Stéphanie Dufresne**

Coordonnatrice du Bureau de la transition  
écologique et de l'innovation sociale

s.dufresne@nicolet.ca • 819 293-6901, poste 1104

**nicolet.ca**